



Swiss Food  
Academy

# RAPPORT FINANCIER 2019

Swiss Food Academy



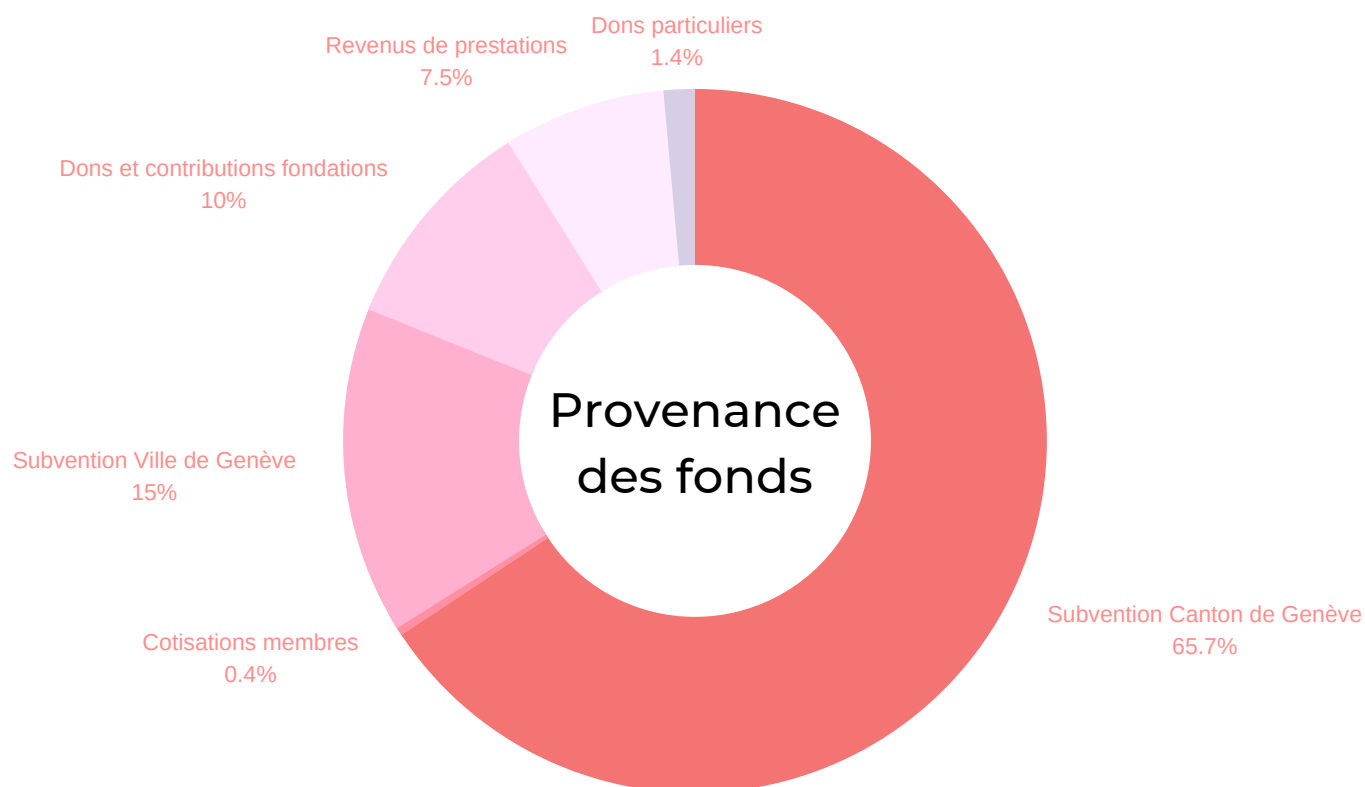
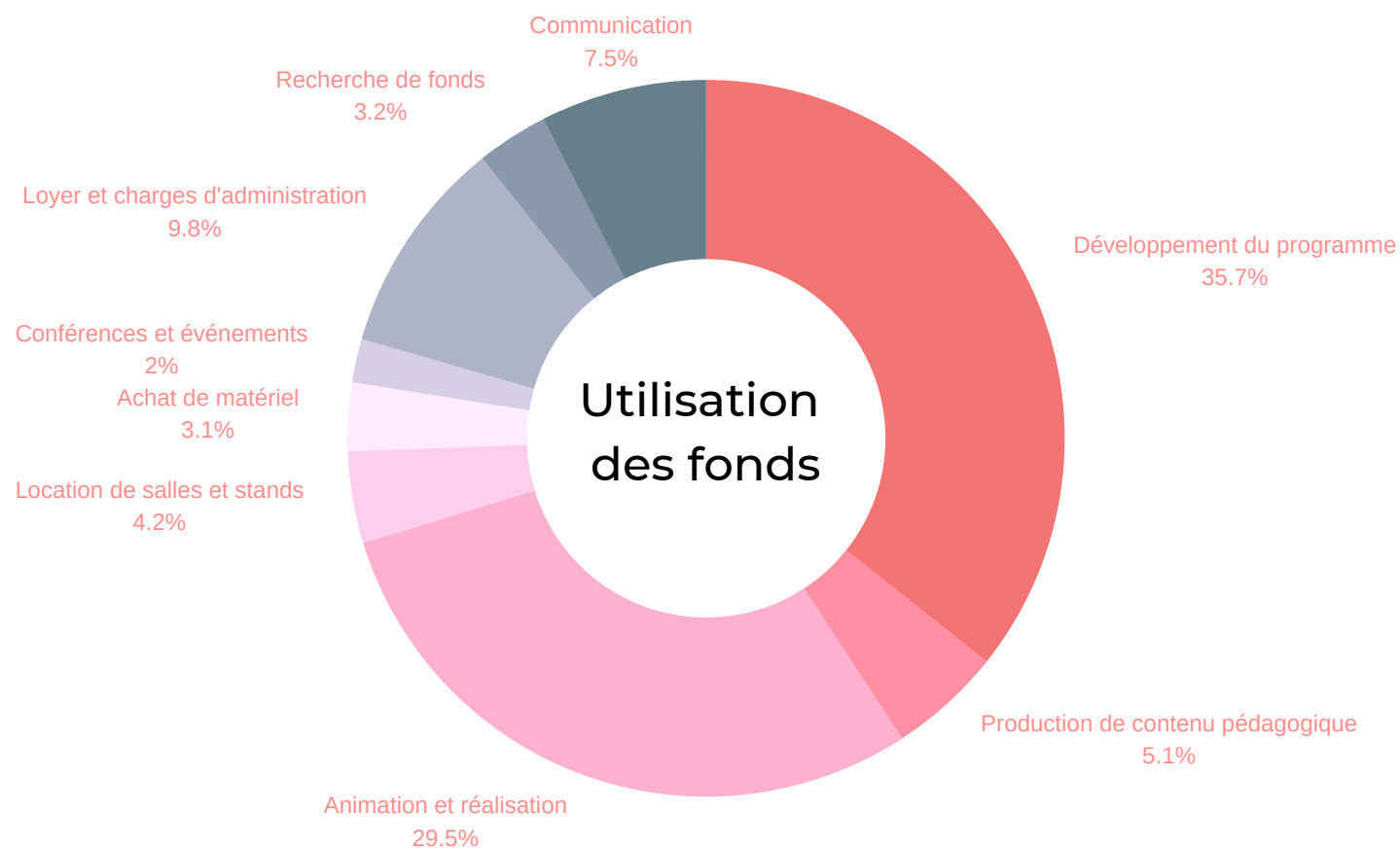
## Utilisation et provenance des fonds 2019

### Répartition des fonds :

86% pour les charges directes de projets (89'927.-)  
14% pour les autres charges (13'926.-)

### Répartition des salaires :

91% pour les projets (37'062.-)  
9% pour la recherche de fonds et l'administration (3'370.-)



# Bilan 2019

Association Swiss Food Academy			
Bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2019			
	Note	2019 CHF	2018 CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	3	973	750
Postfinance		20 150	12 746
Postfinance		33	33
Autres débiteurs		0	0
Actifs transitoires		282	0
<b>Total actifs circulants</b>		<b>21 438</b>	<b>13 529</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Equipement informatique		0	0
Garantie loyer		0	0
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>21 438</b>	<b>13 529</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Fonds étrangers</b>			
Créanciers tiers		1 208	1 832
Passifs transitoires		20 109	11 583
Subvention à rendre aux subventionneurs		0	0
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>21 317</b>	<b>13 415</b>
<b>Fonds propres</b>			
Fortune		113	50
Résultat de l'exercice		8	63
<b>Total fonds propres</b>		<b>121</b>	<b>113</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>21 438</b>	<b>13 529</b>

# Compte de résultat 2019

## Association Swiss Food Academy Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2019

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
		CHF	CHF	CHF
<b>Produits d'exploitation</b>	Notes			
Revenus de prestations	4	7 455	2 000	1 806
Dons et contributions fondations	5	11 431	12 300	33 612
Subventions de collectivités publiques	6	84 600	89 605	30 438
Cotisations de membres		375	300	750
Autres produits d'exploitation		0	0	0
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>103 861</b>	<b>104 205</b>	<b>66 606</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
<b>Charges directes de projets</b>				
Charges projet Programme	7	-46 465	-45 400	-16 476
Charges projet Catalogue		-6 400	-6 400	-6 400
<i>Total charges directes de projets</i>		<i>-52 865</i>	<i>-51 800</i>	<i>-22 876</i>
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel		-40 432	-42 205	-29 235
Charges de locaux		-7 200	-7 200	-11 880
Charges d'administration et d'informatique		-2 981	-3 000	-2 214
Frais de promotion et de représentation		-375	0	-338
Amortissements		0	0	0
<i>Total autres charges d'exploitation</i>		<i>-50 988</i>	<i>-52 405</i>	<i>-43 667</i>
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-103 853</b>	<b>-104 205</b>	<b>-66 543</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>8</b>	<b>0</b>	<b>63</b>
Résultat financier		0	0	0
Résultat hors exploitation		0	0	0
Résultat exceptionnel ou hors période		0	0	0
<b>Résultat avant restitution aux subventionneurs</b>		<b>8</b>	<b>0</b>	<b>63</b>
Part à rendre aux subventionneurs		0	0	0
<b>Résultat net</b>		<b>8</b>	<b>0</b>	<b>63</b>



# Annexes aux états financiers clos au 31.12.2019

## 1. Présentation

### But de l'association

Swiss Food Academy est une organisation privée et sans but lucratif, fondée en 2017 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Genève. Elle est indépendante sur le plan politique et confessionnel et reconnue d'utilité publique depuis 2019.

SFA a pour but principal la promotion de l'éducation alimentaire auprès des enfants, des adultes et des seniors.

L'association réunit des citoyen.ne.s engagé.e.s et des expert.e.s en alimentation, éducation, santé et durabilité autour de projets de sensibilisation en alimentation saine et durable.

Ses activités principales sont la création et l'animation d'ateliers ludo-pédagogiques dans les espaces de quartier et les écoles, la production de contenus et d'outils pédagogiques adaptés à tous publics ainsi que l'organisation de conférences et tables rondes auprès du grand public.

### Liste des membres du comité

Mr Steve Raepsamen	Président
Mr Patrick Raepsamen	Secrétaire
Mme Ana Martinez-Negreira	Trésorière
Mr Nicolas Cherpillod	Membre
Mr Christian Kohler	Membre

### Statut fiscal

L'association bénéficie d'une exonération de l'impôt communal et cantonal ainsi que de l'impôt fédéral direct jusqu'en 2024.

## 2. Principes comptables

### a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de Swiss Food Academy ont été établis conformément aux statuts de Swiss Food Academy et aux dispositions applicables du Code des obligations.

### b. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de transaction.

## Annexes aux états financiers clos au 31.12.2019

### c. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

### d. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date du bouclage.

### e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par Swiss Food Academy figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Sont considérées comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par Swiss Food Academy dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

### f. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

### g. Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

### h. Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

## 3. Liquidités

### Liquidités et comptes bancaires

Les liquidités correspondent à la caisse de l'association et les comptes bancaires sont nommés sous Postfinance.

## 4. Revenus de prestations

Les revenus de prestations correspondent aux recettes d'ateliers animés par l'association. Les entrées sont de 10.- par participant pour les ateliers publics. Les autres recettes d'ateliers sont liées à des prestations suite à des demandes privées.



## Annexes aux états financiers clos au 31.12.2019

### 5. Dons reçus

<u>Dons reçus</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Une fondation privée genevoise	10 000	20 000
SIG	500	500
Union maraîchère de Genève	251	0
Particuliers	680	1 232
Particuliers - don en nature pour loyer de bureau phase de lancement	0	11 880
<b><u>Total dons reçus</u></b>	<b><u>11 431</u></b>	<b><u>33 612</u></b>

### 6. Subventions reçues

<u>Subventions reçues</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Canton de Genève Direction générale de la Santé Service cantonal de la prévention et de la promotion de la santé	65 600	27 038
Ville de Genève Département des finances et du logement Service Agenda 21 - Ville durable	15 000	0
Cille de Genève Département de la cohésion sociale et de la solidarité Service social - espaces de quartier	4 000	3 400
<b><u>Total dons reçus</u></b>	<b><u>84 600</u></b>	<b><u>30 438</u></b>

### 7. Charges directes de projet

#### Projet de Programme : "Ateliers 2019 d'éducation alimentaire auprès de jeunes du canton de Genève

Il s'agit du projet principal de l'année 2019. Il regroupe plusieurs activités de sensibilisation à l'alimentation saine et durable auprès de jeunes du canton et auprès de leur famille. Il se compose ainsi :

Des ateliers mensuels destinés aux écoliers dans 2 espaces de quartier (Eaux-Vives - rive gauche et Le 99 - rive droite) et répartis en P'tit.e.s chef.fe.s, P'tit.e.s jardinier.e.s et P'tit.e.s détectives de l'alimentation

Une participation à 8 événements publics liés à la santé, à l'alimentation, à l'éducation et au développement durable

Une sensibilisation dans les classes d'écoles sous forme de challenges interclasse dans des établissements primaires genevois

## Annexes aux états financiers clos au 31.12.2019

Le projet étant un projet éducatif, une grande partie des charges directes est allouée pour la conception et l'animation des cours et des ateliers.

### Projet Catalogue

Il s'agit d'un projet intégré au programme mais avec un budget dédié. Ce projet est la réalisation d'un catalogue de 6 thématiques à présenter sous forme de 6 carnets d'élève pour les écoliers d'établissements primaire. La plus grande partie des charges directes a été allouée à la conception de ce catalogue.

## 8. Indemnités des membres dirigeants

Les membres du comité de Swiss Food academy ne reçoivent pas d'indemnités pour leur engagement au sein de Swiss Food Academy, à l'exception du Président qui reçoit une indemnité annuelle de CHF 5'370 francs (zéro en 2018) pour l'ensemble de son activité.

L'équipe de direction a perçu en 2019 un salaire brut de CHF 32'500 francs pour un équivalent plein temps de 0.5 postes (2018 : 18'926 pour 0.5 postes / phase de démarrage).

A noter que le poste de direction générale est occupé en 2019 bénévolement par la coordinatrice des programmes d'éducation. Cette dernière a aussi été en charge du projet principal de programme d'ateliers 2019 et a effectué une partie importante du travail de conception et de réalisation des ateliers.

## 9. Prestations bénévoles

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, des prestations bénévoles d'un volume de (459h pour l'encadrement des enfants et 624 heures pour la direction) 1083 heures de travail (958 heures en 2018), pouvant être estimées à une valeur de CHF 32'490 ( CHF 28'740 en 2018), ont été offertes à l'organisation.

## 10. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 27.02.2020. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 28.05.2020. Entre le 31 décembre 2019 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de Swiss Food Academy au 31 décembre 2019 ou qui devrait être présenté ici.

## 11. Autres informations

Cautionnements et sûretés en faveur de tiers	Néant
Contrats de leasing non portés au bilan	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant